

DOSSIER DE PRESSE

SIGNATURES DES CONTRATS DE VILLE COMMUNES DU NORD



DEPARTEMENT
DE MAYOTTE



COMMUNE DE
KOUNGOU

DEPARTEMENT
DE MAYOTTE



COMMUNE DE
BANDRABOUA

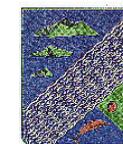


DEPARTEMENT
DE MAYOTTE



COMMUNE D'AOUA

DEPARTEMENT
DE MAYOTTE



COMMUNE DE
M'TSAMBORO

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, 27 juillet 2015

Le nouveau contrat de ville signé dans les communes du Nord

Ce lundi 27 juillet, le Préfet de Mayotte, Seymour MORSY, le Président du Conseil Départemental, Soibahadine Ibrahim RAMADANI, les maires des communes de M'tsamboro, Harouna COLO, Aoua, Ahmed DAROUECHE, Bandraboua, Soulaïmana BOURA et Koungou, Assani BAMCOLO SAINDOU, ont signé conjointement la nouvelle génération des Contrats de Ville à la Maison de Services Publics d'Hamjago.

Depuis plusieurs mois, l'État, les collectivités, le Conseil Départemental, les associations, les habitants et les acteurs institutionnels se sont engagés dans un travail partenarial de co-construction des 16 Contrats de Ville Nouvelle Génération pour les 17 communes de l'île. Cette synergie, exigence incontournable au développement territorial de Mayotte, permettra d'impulser une dynamique dans les quartiers en difficulté.

Les communes du Nord, signataires du Contrat de Ville Nouvelle Génération, ont ainsi fixé plusieurs priorités en matière de cohésion sociale, de développement économique, d'emploi et de rénovation urbaine.

Avec ce contrat de ville nouvelle génération, la Politique de la ville développe une ambition forte pour les TERRITOIRES DE LA Nouvelle Géographie Prioritaire et renouvelle durablement ses outils d'intervention. Elle impulse la dynamique nécessaire à notre département en matière de cohésion sociale et de rénovation urbaine. Elle accompagne aussi la dynamique engagée dans le cadre de la départementalisation, de la mise en place de la

région ultrapériphérique, de la signature des documents contractuels CPER et Mayotte 2025 qui mobilisent tous les acteurs du territoire pour construire ensemble le développement et l'avenir de notre jeune département.

Afin que cet accompagnement soit de qualité les contrats de ville nouvelle génération tiennent compte des besoins de chaque territoire, ainsi :

A Acoua, la priorité sera notamment donnée

En termes de Cohésion Sociale :

- Au développement et à l'encouragement des pratiques d'incitation à la lecture et à l'écriture en dehors du temps scolaire,
- Au renforcement de l'engagement des jeunes et de la place des acteurs associatifs de proximité,
- A garantir sur l'ensemble de la commune d'Acoua l'accessibilité et la continuité des soins nécessaire à la prévention de la santé,
- A garantir un suivi éducatif des jeunes mineurs incarcérés et une possibilité d'insertion et de suivi à la sortie de prison.

En termes de Développement Économique et d'Emploi :

- A garantir l'accès au marché de l'emploi et de la création d'entreprise,
- A insérer par l'activité économique,
- A apporter une réponse adaptée aux besoins des publics les plus éloignés du marché du travail.

A Bandraboua, la priorité sera notamment donnée

En termes de Cohésion Sociale :

- A mener une politique de proximité en favorisant les actions de terrain et en utilisant les nouvelles technologies
- A déployer une politique de réussite éducative adaptée
- A promouvoir la maîtrise des langues à travers la lecture et la culture orale
- A s'appuyer des équipements existants pour mettre en place des activités à destination des jeunes
- A offrir les conditions d'apprentissage nécessaire pour la réussite scolaire des enfants
- A rendre cohérentes les interventions des différents acteurs du territoire et structurer les associations pour mieux travailler avec elles
- A favoriser l'éveil intellectuel des élèves en s'appuyant sur l'histoire locale de la commune et de Mayotte
- A renforcer l'engagement des jeunes et la place des acteurs associatifs de proximité

En termes de Développement Économique et d'Emploi :

- A s'appuyer sur les entreprises locales pour favoriser l'insertion des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme,
- A soutenir davantage l'économie locale en favorisant les filières économiques existantes sur BANDRABOUA,
- A ouvrir l'économie locale vers des activités touristiques liées à la mer.

En termes de Cadre de Vie et de Rénovation Urbaine :

- A offrir à tous les habitants, un cadre de vie agréable,
- A aménager les espaces publics pour améliorer le cadre de vie quotidien des habitants,
- A mettre en œuvre un projet de revitalisation du centre-ville de DZOUMOGNE.

A Kougou, la priorité sera notamment donnée

En termes de Cohésion Sociale :

- A diminuer l'échec scolaire,
- A renforcer l'engagement des jeunes et la place des acteurs associatifs de proximité,
- A permettre à un plus grand nombre de se soigner,
- A prévenir la délinquance,
- A mettre en place un service public de l'emploi de proximité.

En termes de Cadre de Vie et de Rénovation Urbaine :

- A corriger les dysfonctionnements urbains les plus importants, tels que ceux visés par le NPNRU.

A M'tsamboro, la priorité sera notamment donnée

En termes de Cohésion Sociale :

- A favoriser l'éducation,
- A promouvoir l'épanouissement de la jeunesse,

- A renforcer l'engagement des jeunes et la place des acteurs associatifs de proximité,
- A valoriser la culture et la vie associative,
- A prévenir les risques et développer des actions de promotion de la santé,
- A lutter contre la délinquance des jeunes.

En termes de Développement Économique et d'Emploi :

- A favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi,
- A accompagner les artisans locaux.
- A favoriser le développement touristique
- A accompagner les agriculteurs et les pêcheurs

En termes de Cadre de Vie et de Rénovation Urbaine :

- A assurer pour tous les individus un environnement sain, sûr et de qualité,
- A favoriser l'accès à l'eau potable,
- A favoriser l'accès à l'électricité,
- A faire des NTIC un levier de développement de la commune.

La loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale a institué, dans le cadre de la mise des actions de la politique de la ville, les contrats de ville – nouvelle génération, en remplacement des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), en vigueur depuis 2006.

Conclus sur une durée plus longue que les précédents CUCS, soit la durée d'un mandat municipal, les contrats de ville visent pour objectif la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants.

Les signataires :

Le Préfet de Mayotte, Seymour MORSY,
Le Maire de la commune de M'Tsamboro, Harouna COLO,
Le Maire de la commune de Koungou, Assani Saïndou BAMCOLO,
Le Maire de la commune de Bandraboua, Soulaimana BOURA,
Le Maire de la commune d'Acoua, Ahmed DAROUECHI,
Le Président du Conseil Départemental, Soibahadine IBRAHIM RAMADANI.

Le Procureur de la République, Joël GARRIGUE,
Le Président du TGI, Président du CDAD, Laurent SABATIER,
Le Directeur de la CSSM, Jean VERON,
La Directrice de l'ARS, Juliette CORRE,
Le Directeur de Pôle Emploi, Dany RAMAYE,
La Directrice de la Mission Locale, Zakia C. DOHOUNZO,
Le Président du Centre de Ressources et d'Observation de la Cohésion Sociale, Moussa MOUHAMADI.

Pour la commune de M'tsamboro, sont également signataires :

Le représentant du Conseil Citoyen du village de M'tsamboro, BACAR Ahmed,
Le représentant du Conseil Citoyen du village de M'tsahara, BACAR Inssa.
Le représentant du Comité Jeunes du village de M'tsamboro, FOUNDI Moundhir Had,
Le représentant du Comité Jeunes du village de M'tsahara, Madi Fatima.

Pour la commune de Koungou, sont également signataires :

Le représentant du Conseil Citoyen du village de MAJICAVO-KOROPA , Nassuf HABIBI,
Le représentant du Comité Jeunes du village de KOUNGOU, Moursalina AHAMADA,
Le Président de l'association NYA MOJA de LONGONI, Touffail Iliassa M'FALOUME,
Le trésorier de l'association AMT, Manrouf BOINAIDI,
Le trésorier de l'association KOROPA FUSION, Mahadi ABDOU,
Le Président de l'association TAMA, Thani MOHAMED SOILIH, I.

Le Président des CEMEA, ALI MARTHADI
Le Président de la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, Joseph NZAOU
Le Président de la SIDEVAM, Assani Saïndou BAMCOLO,
Le Président de l'association DES NOTABLES, SAIDINAH DOUSSINKA
Le directeur de la CROIX ROUGE, Michel HENRY

Pour la commune de Bandraboua, sont également signataires :

Le représentant du Conseil Citoyen du village de BANDRABOUA, Tohir MADJINDA,
Le représentant du Conseil Citoyen du village de DZOUMOGNE, Issouf HEDJA,
Le représentant du Conseil Citoyen du village de BOUYOUNI, Mariama ABDOURAHAMANE
Le représentant du Comité Jeunes du village de BANDRABOUA, Anchia DAOUD,
Le représentant du Comité Jeunes du village de DZOUMOGNE, Farida ABDOU,
Le représentant du Comité Jeunes du village de BOUYOUNI, Boueni-Fatouhia AHAMADI

Le Président de la LIGUE de l'ENSEIGNEMENT, Joseph NZAOU,
La Présidente de l'UFOLEP, Naoilou YAHAYA,
Le Président de l'association TAMA, Thani MOHAMED SOILIH,
Le Président du Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ), Said ASSANI,
Le Président de l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS), M'hadji AHMED ALI,
Le Président de l'UDAF, ALI NIZARY,
Le Président de l'Association des Travailleurs Sociaux de Mayotte, Moïsoukari MADI,
Le Président de l'association Régie de Quartier de BANDRABOUA, Soidri BEN ABDOU.

Pour la commune d'Acoua, sont également signataires :

Le représentant du Conseil Citoyen du village d'ACOUA, Mourchidi HAROUNA
Le représentant du Conseil Citoyen du village de M'TSANGADOUA : Riziki BACAR
Le représentant du Comité Jeunes du village d'ACOUA : Said CHAMASSI
La Présidente des parents d'élèves du primaire D'ACOUA, Wassula AHMED TOUMBOU,
La Présidente des Parents d'élèves Du Lycée Du Nord, Amina MOUDJOU,
Le Président du GROUPEMENT DE VULGARISATION AGRICOLE D'ACOUA, Salami BARAKA,

Le Président de l'association RESEAU DES JEUNES D'ACOUA - M'TSANGADOUA pour le PROGRES, Soulimana MANSOUR,
Le Rédacteur en chef d'ACOUA INFO, Ahmed ANLI,
Le Président de l'association HANDBALL CLUB D'ACOUA, Soumaila MADI SOILIH,
Le Président de LOUBA JUNIOR, Assadi GABALA,
La Présidente de l'association TOYARIA, Roida ALI,
Le Président de RADIO PAROLE, Aboul-karime ASSANI,
Le représentant de AL HILAL, Bouhari SAOULAIMANA,
Le Président DE MAWOUA TSARA, Saindou AOULADI,
Le Président de M'TSANGA 2000, Darouche ABDOU,
Le Président de L'OMJS, Kartoibi DAROUSSI.